

REPUBLIQUE FRANCAISE - COMMUNE DE VIENS

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 15 avril 2024 à 19 H 00.

L'an deux mille vingt-quatre, et le quinze du mois d'avril, à 19h00, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Viens, régulièrement convoqués le 9 avril, se sont réunis dans la Salle du Conseil de l'Hôtel de Ville, sous la présidence de M. Frédéric ROUX, Maire.

Membres en exercice : 12/15

Etaient présents : 10 : ARNAL René, CASANOVA Philippe, CASTINEL François, CHAPON Loïc, DARGER Y Viviane, DRUILHE Guillaume, JACQUES Pierre, PERRONE Danièle, RAVAUTE Daniel, ROUX Frédéric ;

Procurations : 2 : de CARRIE Catherine à PERRONE Danièle, de HOANG Isabelle à DRUILHE Guillaume ;

Effectif valable : 10 + 2 procurations : 12 ;

Président de séance : Frédéric ROUX, Maire ;

Secrétaire de séance : Danièle PERRONE.

Séance du Conseil municipal

Monsieur le Maire propose Danièle Perrone comme secrétaire de séance et Pierre Jacques demande à être élu secrétaire suppléant. Le conseil municipal vote pour la désignation du secrétaire de séance:

- Danièle PERRONE est élue à l'unanimité.
- Pierre JACQUES 7 voix contre (5 + 2 procurations), 2 abstentions, 3 voix pour.

Monsieur le Maire rappelle que le Procès-verbal du Conseil municipal du 02 avril 2024 a été adressé à tous les membres du Conseil municipal et demande aux Conseillers s'ils ont des observations.

Le projet de PV a été modifié par Loïc Chapon, secrétaire de séance. P. Jacques dit que le P.V modifié n'a pas été transmis aux conseillers.

Le Maire : les modifications vont être abordées en séance.

Il donne lecture des modifications apportées par le secrétaire de séance :

- modification abordant les PV précédents : cette proposition comporte une erreur de date qui sera rectifiée.

- deux rajouts critiquant un projet de délibération avec écriture manuscrite et un autre avec des ratures. Le Maire explique que le projet de délibération était bien dans le dossier. Pour le deuxième projet, le tableau a été repris à la main suite à la confirmation par la Préfecture d'une recette supplémentaire en dernière minute.

Le Maire souligne qu'il s'agit de projets.

- Rajout de l'avis de Loïc Chapon sur la réunion préparatoire au Budget Primitif qu'il a trouvé trop tardive. Monsieur le Maire répond que les délais ont été respectés.

- Modification concernant les questions diverses : le Maire remarque que seules les questions VVV apparaissent et qu'on ne voit plus les réponses inscrites dans la proposition de PV. Loïc Chapon explique qu'il est difficile de corriger une version en PDF.

Le Maire dit que l'ensemble des éléments sera repris dans le PV définitif.

REPUBLIQUE FRANCAISE - COMMUNE DE VIENS

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 15 avril 2024 à 19 H 00.

Le Maire conclut qu'il n'est pas en accord avec les modifications apportées par Loïc Chapon. Il propose néanmoins à l'assemblée de voter ce PV modifié afin de ne pas retarder l'exécution des délibérations.

Monsieur le Maire soumet le procès-verbal à l'approbation de l'Assemblée qui l'adopte à l'unanimité.

Le maire explique que plusieurs questions ont été posées par le groupe VVV en amont du conseil municipal. Il va répondre à la première avant d'aborder le vote du budget.

Question VVV : pourquoi revoter le budget ?

Réponse du Maire : Le passage à la M57 impose de présenter les documents budgétaires 12 jours avant le vote du budget. La commune de Viens n'a pas été informée et a fait une erreur en ne présentant pas les documents dans les délais aux membres du Conseil. Beaucoup d'autres communes (même plus importantes) se sont retrouvées dans la même situation.

Afin d'éviter tout risque juridique et après validation par la Sous-préfecture, le maire a décidé de convoquer une nouvelle fois le conseil pour voter le budget.

Le Maire rappelle que Pierre Jacques avait menacé de faire un recours.

Le Maire regrette que les élus informés n'aient pas jugé utile de prévenir la commune.

Pierre Jacques reproche au Maire de refaire un vote de son propre chef.

Monsieur le Maire répond que c'est sa prérogative et qu'il n'y avait pas d'autre choix pour rester dans les délais de vote des budgets soit le 15 avril.

Philippe Casanova lit un texte critiquant le budget, l'équipe municipale, le secrétariat (ce texte sera annexé au registre des délibérations).

Les élus VVV énoncent plusieurs critiques et reprochent au Maire d'être incapable de gérer le budget.

Le Maire précise que s'il y a des questions ou des critiques concernant le budget, il y répondra mais qu'il ne tolérera pas de débordements.

DELIBERATIONS

2024-15 Approbation du Budget Primitif 2024

Débat :

Pierre Jacques demande pourquoi la section de fonctionnement augmente autant.

Monsieur le Maire répond que les recettes augmentent permettant d'augmenter les dépenses.

Les charges générales subissent les effets de l'inflation et les charges de personnel sont impactées par la prise en compte du possible retour d'agents en maladie ou en disponibilité et le recrutement d'un agent mis à disposition.

Le Maire rappelle qu'il a donné toutes les explications lors de la réunion préparatoire et lors du CM du 2 avril.

REPUBLIQUE FRANCAISE - COMMUNE DE VIENS

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 15 avril 2024 à 19 H 00.

Philippe Casanova dit que le résultat budgétaire n'est pas bon.

Monsieur le Maire répond que le résultat très excédentaire démontre une très bonne gestion.

Pierre Jacques reproche une mauvaise gestion du secrétariat.

Monsieur le Maire répond que la gestion du personnel ne regarde pas le conseil municipal, mais uniquement le Maire.

Loïc Chapon demande à voir la rétroprojection.

Monsieur le Maire répond que la projection des tableaux a eu lieu lors du conseil du 02 avril.

Daniel Ravaute précise que les chiffres ne sont que des montants prévisionnels.

Loïc Chapon souhaite des détails sur les PAV

Monsieur le Maire répond qu'il reste à charge 1 250,00 € par emplacement pour chaque conteneur enterré.

Pierre Jacques interroge sur le détail du montant des restes à réaliser d'un montant de 307 218,00 € sur la section d'Investissement.

Monsieur le Maire répond que cette somme correspond à tous les projets lancés par l'ancienne équipe et non finalisés. Il a fallu les terminer pour pouvoir encaisser les subventions. Une partie a été encaissée en début d'année.

Loïc Chapon interroge sur le budget projet Jeunes du stade.

Monsieur le Maire répond qu'il n'y a pas de budget spécifique prévu. Cette dépense sera prise sur le chapitre des Opérations Non Affectées (ONA).

Loïc Chapon indique que les personnes qui s'occupent de ce projet n'ont pas été interrogés sur leurs besoins.

Monsieur le Maire répond que s'il y a des besoins il faudra solliciter la Mairie.

Loïc Chapon interroge sur le parcours santé.

Monsieur le Maire répond qu'il sera prévu en 2025 et qu'en 2024 les travaux du stade doivent être terminés.

Loïc Chapon reproche au Maire de ne pas laisser parler les conseillers.

Philippe Casanova indique qu'un budget est un ensemble de postes. Le stade est une réussite. Il faut multiplier ce genre de projet. Mais il y a des projets comme l'Habitat Inclusif qui ne comportent que les frais d'étude.

Monsieur le Maire répond que les projets sont montés chaque année en fonction des priorités.

Philippe Casanova répond que personne n'est au courant des dossiers.

Pierre Jacques reproche aux élus d'avoir déposé un dossier Habitat Inclusif en 2022 sans les avoir informés

REPUBLIQUE FRANCAISE - COMMUNE DE VIENS

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 15 avril 2024 à 19 H 00.

Viviane Dargery répond que ce projet a été retenu par le Département. et par le dispositif « villages d'avenir ». Des réunions publiques pourront ensuite avoir lieu.

Pierre Jacques et Loïc Chapon indiquent qu'il n'y a pas eu de concertation pour ce dossier.

Loïc Chapon interroge sur le montant des frais d'étude des logements inclusifs.

Pierre Jacques demande comment la somme de 84 000,00 € concernant le logement Paoli a été budgétée et accuse d'un chiffrage approximatif.

Le Maire répond que ce projet a été décidé par l'ancienne municipalité et qu'il souhaite finaliser cette opération pour 2024.

Loïc Chapon interroge sur les travaux d'aménagement de l'ALSH.

Monsieur le Maire répond qu'il faut d'abord faire le sas puis d'autres travaux demandés par les directrices viendront au fur et à mesure.

Pierre Jacques demande quels sont les montants alloués pour chaque association.

Monsieur le Maire répond qu'une enveloppe globale de 30 000,00 € a été inscrite au budget. L'augmentation est permise par les bons résultats de 2023.

Loïc Chapon s'interroge sur le projet cantine, le nom du responsable de l'étude et le garant des normes.

Monsieur le Maire répond que c'est Madame Catherine Carrié qui s'est occupée de l'étude, Danièle Perrone de l'achat de matériel et les services vétérinaires ont été saisis en amont et continueront à être sollicités.

Philippe Casanova demande où en sont les travaux des chemins communaux ?

Monsieur le Maire répond que la Mairie financera une tranche par année. En 2024 la rénovation du chemin des Pervenches sera effectuée.

Délibération

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 2312-1 et suivants,

Vu le projet de Budget Primitif pour l'exercice 2024.

Monsieur le Maire donne lecture des propositions budgétaires par chapitres en fonctionnement et en investissement.

Monsieur le Maire invite le Conseil à se prononcer.

Le Conseil Municipal de Viens,
après en avoir délibéré, à la majorité de
9 pour et 3 contres (P. CASANOVA, L. CHAPON et P. JACQUES)

REPUBLIQUE FRANCAISE - COMMUNE DE VIENS

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 15 avril 2024 à 19 H 00.

DECIDE d'adopter le Budget Primitif 2024, arrêté en dépenses et en recettes conformément aux tableaux ci-annexés, présentant chapitre par chapitre, le Budget principal

FONCTIONNEMENT DEPENSES : 1 240 000,00 €

FONCTIONNEMENT RECETTES : 1 240 000,00 €

INVESTISSEMENT DEPENSES : 1 009 000,00 €

INVESTISSEMENT RECETTES : 1 009 000,00 €

QUESTIONS DIVERSES

Question VVV :

- Courrier RAR à M. Chapon Loïc

Monsieur le Maire donne lecture du mail de M. Chapon et du courrier RAR auxquels il répond directement :

Réunion avec 1 pétitionnaire du chemin de Triclavel, M. Pierre Jacques a été très menaçant envers Monsieur le Maire.

Le Maire a ensuite rappelé à M. Chapon que les devis doivent être signés par le Maire avant toute commande.

Cette question étant importante, ce rappel a été assorti d'un courrier AR

- *PV et secrétariat de séance*

Monsieur le Maire répond qu'après la séance du conseil municipal le PV est signé par le Maire et le secrétaire de séance.

Monsieur le Maire donne lecture de la réglementation qui précise que le PV a pour objet de retranscrire la teneur des débats. La loi n'impose pas d'entrer dans le détail.

Monsieur le Maire précise que les débats doivent concerner uniquement les points à l'ordre du jour.

Il rappelle que le cahier de séance ne doit pas sortir de la Mairie.

Philippe Casanova annonce qu'il va déposer le texte présenté en séance au secrétariat et demande qu'il soit joint au PV.

- *Conseil municipal des jeunes.*

Viviane Dargery répond qu'elle travaille sur le projet avec Danièle Perrone. Les informations sont collectées et les jeunes vont être reçus prochainement/

- *Demande d'occupation de la salle des fêtes par les élus VVV sur le sujet de la gouvernance.*

Réponse positive du maire

Fin de séance à 20 H 40.

*Le Maire,
Frédéric Roux*

*La Secrétaire de Séance,
Danièle Perrone*

REPUBLIQUE FRANCAISE - COMMUNE DE VIENS

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 15 avril 2024 à 19 H 00.

Vote BP 2024

Budget : MAIRIE DE VIENS - BUDGET PRINCIPAL
Préparation du budget primitif de l'exercice : 2024

FONCTIONNEMENT - VUE D'ENSEMBLE

Comptes	Libellés DÉPENSES	BP 2023	Proposition BP 2024
011	Charges à caractère général	248 000,00	305 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	490 000,00	500 000,00
014	Atténuation de produits	38 000,00	38 000,00
65	Autres charges de gestion courante	71 000,00	81 000,00
	Total des dépenses de gestion courante	847 000,00	924 000,00
66	Charges financières	25 000,00	25 000,00
67	Charges exceptionnelles	10 000,00	10 000,00
68	Dotations aux provisions	10 000,00	10 000,00
	Total des dépenses réelles	892 000,00	969 000,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>	<i>208 000,00</i>	<i>271 000,00</i>
042	<i>Opé. d'ordre de transfert entre sections</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
043	<i>Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct.</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
	Total des dépenses d'ordre	208 000,00	271 000,00
002	Résultat reporté	0,00	0,00
	TOTAL DES DEPENSES	1 100 000,00	1 240 000,00

Comptes	Libellés RECETTES	BP 2023	Proposition BP 2024
013	Atténuation de charges	30 000,00	15 000,00
70	Produits des services, du domaine et ventes...	34 122,78	51 271,78
73	Impôts et taxes	0,00	85 000,00
731	Fiscalité locale	462 307,00	540 526,00
74	Dotations et participations	166 417,00	131 590,00
75	Autres produits de gestion courante	84 000,00	87 000,00
	Total des recette de gestion courante	776 846,78	910 387,78
76	Produits financiers	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions	0,00	0,00
	Total des recettes réelles	776 846,78	910 387,78
042	<i>Opé. d'ordre de transfert entre sections</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
043	<i>Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct.</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
	Total des recettes d'ordre	0,00	0,00
002	Résultat reporté	323 153,22	329 612,22
	TOTAL DES RECETTES	1 100 000,00	1 240 000,00

	Opérations de l'exercice	Résultats reportés	AUTOFINANCEMENT DÉGAGÉ
Dépenses	1 240 000,00	0,00	271 000,00
Recettes	910 387,78	329 612,22	

REPUBLIQUE FRANCAISE - COMMUNE DE VIENS

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 15 avril 2024 à 19 H 00.

Vote BP 2024

Budget : MAIRIE DE VIENS - BUDGET PRINCIPAL

Préparation du budget primitif de l'exercice : 2024

INVESTISSEMENT - VUE D'ENSEMBLE					
Comptes	Libellés DÉPENSES	EXERCICE 2023			Proposition BP 2024
		Reports N-1	BP 2023	R.à.R.	
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	7 000,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	20 000,00	0,00	27 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	70 329,00	286 757,32	18 480,00	484 700,00
	Total des dépenses d'équipement	70 329,00	306 757,32	18 480,00	518 700,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	62 000,00	0,00	43 136,64
18	Compte de liaison : affectation à ...	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des particip.	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	0,00	62 000,00	0,00	43 136,64
45	Total des opérations pour le compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles	70 329,00	368 757,32	18 480,00	561 836,64
040	<i>Opé. d'ordre de transfert entre sections</i>	0,00	0,00	0,00	0,00
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution négatif reporté	0,00	243 395,68	0,00	428 683,36
	TOTAL DES DEPENSES	70 329,00	612 153,00	18 480,00	990 520,00
	Total R.à.R et nouveaux crédits				1 009 000,00

REPUBLIQUE FRANCAISE - COMMUNE DE VIENS

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 15 avril 2024 à 19 H 00.

Comptes	Libellés RECETTES	EXERCICE 2023			Proposition BP 2024
		Reports N-1	BP 2023	R.à.R.	
13	Subventions d'investissement (hors 138)	276 224,00	81 578,00	307 218,00	232 551,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165, 166 et 16449)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	276 224,00	81 578,00	307 218,00	232 551,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	0,00	16 680,00	0,00	45 231,00
1068	Excédents de fonct. capitalisés	0,00	100 000,00	0,00	150 000,00
13	Autres subventions d'investissement non transférées	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (165, 166 et 16449)	0,00	0,00	0,00	3 000,00
18	Compte de liaison : affectation à ...	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des particip.	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	116 680,00	0,00	198 231,00
45	Total des opérations pour le compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles	276 224,00	198 258,00	307 218,00	430 782,00
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>	<i>0,00</i>	<i>208 000,00</i>	<i>0,00</i>	<i>271 000,00</i>
040	<i>Opé. d'ordre de transfert entre sections</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
	Total des recettes d'ordre	0,00	208 000,00	0,00	271 000,00
001	Solde d'exécution positif reporté	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES	276 224,00	406 258,00	307 218,00	701 782,00
	Total R.à.R et nouveaux crédits				1 009 000,00

	Opérations de l'exercice	Résultats reportés	Restes à réaliser	CUMUL SECTION	AUTOFINANCEMENT DÉGAGÉ
Dépenses	561 836,64	428 683,36	18 480,00	1 009 000,00	271 000,00

REPUBLIQUE FRANCAISE - COMMUNE DE VIENS

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 15 avril 2024 à 19 H 00.

Vote BP 2024 par Opérations

Budget : MAIRIE DE VIENS - BUDGET PRINCIPAL

Situation budgétaire de l'exercice : 2024

Situation budgétaire par article Investissement - Dépense			
Comptes	Libellés	Reports N-1	Vote BP
C001	Solde d'exécution de la section d'investissement re	0,00	428 683,36
001	Solde d'exécution section investissement	0,00	428 683,36
C16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	43 136,64
1641	Emprunts en euros	0,00	30 136,64
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	3 000,00
168751	Dettes - GFP de rattachement	0,00	10 000,00
C20	Immobilisations incorporelles	0,00	7 000,00
203	Frais d'études, recherche, développement et frais d'insertion	0,00	7 000,00
C21	Immobilisations corporelles	0,00	27 000,00
2135	Installations générales, agencements	0,00	20 000,00
2152	Installations de voirie	0,00	3 000,00
2183	Matériel informatique	0,00	4 000,00
O01001	ATELIER ET GARAGE COMMUNAUX	18 480,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	0,00	0,00
2181	Install. générales, agencements	18 480,00	0,00
O01202	CREATION LOGEMENT PAOLI	0,00	84 000,00
2181	Install. générales, agencements	0,00	84 000,00
O01203	TRAVAUX DE VOIRIE	0,00	25 000,00
2151	Réseaux de voirie	0,00	25 000,00
21538	Autres réseaux	0,00	0,00
O01702	POTEAUX INCENDIE	0,00	5 000,00
2156	Matériel et outillage incendie, déf. civ	0,00	5 000,00
O01901	TRVX RESTAURATION EGLISE TRANCHE 2	0,00	40 000,00
203	Frais d'études, recherche, développement et frais d'insertion	0,00	40 000,00
2135	Installations générales, agencements	0,00	0,00
O01903	AMENAGEMENT PAV	0,00	30 000,00
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00	30 000,00
O02101	RENOV ENERGETIQUE BATIMENTS	0,00	40 000,00
2135	Installations générales, agencements	0,00	40 000,00
O02104	ADRESSAGE	0,00	1 000,00
2152	Installations de voirie	0,00	1 000,00
O02301	CREATION LOGEMENTS HABITAT MULTIGEN	0,00	17 000,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	17 000,00
O02401	Chaufferie	0,00	112 700,00
2135	Installations générales, agencements	0,00	112 700,00
O02402	Aménagement allée des platanes	0,00	20 000,00
2135	Installations générales, agencements	0,00	20 000,00
O02403	Aménagement cantine	0,00	25 000,00
2135	Installations générales, agencements	0,00	25 000,00
O03002	TX/BATIMENTS COMMAUX DIVERS	0,00	20 000,00
2135	Installations générales, agencements	0,00	20 000,00
O03004	ACQUIS/MATERIEL/PARC COMMUNAL	0,00	5 000,00
2157	Matériel et outillage technique	0,00	5 000,00
O07001	TVX LOCAUX CLSH	0,00	60 000,00
203	Frais d'études, recherche, développement et frais d'insertion	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	0,00	60 000,00
Total général		18 480,00	990 520,00

REPUBLIQUE FRANCAISE - COMMUNE DE VIENS

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 15 avril 2024 à 19 H 00.

Vote BP 2024 par Opérations

Budget : MAIRIE DE VIENS - BUDGET PRINCIPAL

Situation budgétaire de l'exercice : 2024

Situation budgétaire par article Investissement - Recette

Comptes	Libellés	Reports N-1	Vote BP
C021	Virement de la section de fonctionnement	0,00 €	271 000,00 €
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00 €	271 000,00 €
C10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00 €	195 231,00 €
10222	FCTVA	0,00 €	40 231,00 €
10226	Taxe d'aménagement	0,00 €	5 000,00 €
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00 €	150 000,00 €
C13	Subventions d'investissement	91 779,00 €	0,00 €
1322	Régions	28 104,00 €	0,00 €
1323	Départements	63 675,00 €	0,00 €
C16	Emprunts et dettes assimilées	0,00 €	3 000,00 €
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00 €	3 000,00 €
O01001	ATELIER ET GARAGE COMMUNAUX	40 000,00 €	0,00 €
1323	Départements	40 000,00 €	0,00 €
O01202	CREATION LOGEMENT PAOLI	37 778,00 €	24 306,00 €
1311	Etat et établissements nationaux	37 778,00 €	0,00 €
1321	Etat et établissements nationaux	0,00 €	4 222,00 €
1323	Départements	0,00 €	20 084,00 €
O01706	PROJET JEUNES STADE	54 820,00 €	17 871,00 €
1311	Etat et établissements nationaux	34 820,00 €	0,00 €
1321	Etat et établissements nationaux	0,00 €	2 958,00 €
1322	Régions	0,00 €	14 913,00 €
1323	Départements	20 000,00 €	0,00 €
O01801	NOUVELLE MAIRIE TRANCHE 2	43 680,00 €	0,00 €
1321	Etat	43 680,00 €	0,00 €
O01901	TRVX RESTAURATION EGLISE TRANCHE 2	14 161,00 €	20 000,00 €
1323	Départements	14 161,00 €	20 000,00 €
O02101	RENOV ENERGETIQUE BATIMENTS	0,00 €	26 280,00 €
1323	Départements	0,00 €	26 280,00 €
O02401	Chaufferie	0,00 €	84 905,00 €
1321	Etat et établissements nationaux	0,00 €	84 905,00 €
O03002	TX/BATIMENTS COMMAUX DIVERS	20 000,00 €	0,00 €
1323	Départements	20 000,00 €	0,00 €
O03004	ACQUIS/MATERIEL/PARC COMMUNAL	5 000,00 €	0,00 €
1323	Départements	5 000,00 €	0,00 €
O07001	TVX LOCAUX CLSH	0,00 €	59 189,00 €
1321	Etat et établissements nationaux	0,00 €	59 189,00 €
Total général		307 218,00 €	701 782,00 €